



**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE
L'ÉCOLE PRIMAIRE DU RUISSEAU TENUE LE MARDI 20 FÉVRIER 2024 À
19 H 10 DANS LA SALLE DU PERSONNEL.**

Gestion des présences et des absences	Présent(e)	Absent (e)	Année de l'élection
Mme Geneviève Laforest, directrice	√		s.o.
M. Sébastien Adam, directeur adjoint	√		s.o.
Mme Audrey Rivet-Baillargeon, membre parent	√		2022 (2)
Mme Karine Ballard, membre parent	√		2022 (2)
M. Kodjo Toussaint Agbehonou, membre parent		√	2022 (2)
Mme Mélanie Pimparé, membre parent	√		2023 (2)
Parent membre 5, membre parent	√		2023 (2)
Mme Medawa Awi, membre substitut		√	2023 (1)
M. Kwami Anani Odave, membre substitut		√	2023 (1)
Mme Stéphanie Trudeau, technicienne en service de garde	√		s.o.
Mme Geneviève Magnan, secrétaire d'école	√		s.o.
Mme Rébecca Pepin, enseignante	√		s.o.
Mme Valérie Larochelle, enseignante	√		s.o.
Mme Émilie Varin, enseignante	√		s.o.
Mme Andréanne Pelletier, enseignante substitut		√	s.o.

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Mme Geneviève Laforest débute la rencontre à 19h 10.

2. Vérification des présences et du quorum

Le quorum étant atteint, la rencontre peut avoir lieu.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Audrey Rivet-Baillargeon fait la lecture de l'ordre du jour. Deux ajouts seront faits au point 17 : La sécurité autour de l'école et Le temps d'écran non pédagogique.

Il est proposé par Madame Valérie Larochelle et secondé par Madame Karine Ballard d'adopter l'ordre du jour.

CÉ-001-20240220

..... **ADOPTÉ**

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du CE de janvier 2024

Il est proposé par Madame Audrey Rivet-Baillargeon et secondé par Madame Rébecca Pepin d'adopter le procès-verbal de la rencontre tenue le 23 janvier 2024.

CÉ-002-20240220

ADOPTÉ

5. Suivi du procès-verbal de la réunion du 23 janvier 2023 (au besoin)

Aucun suivi.

6. Questions orales du public

Aucune

POINTS DE SUIVI (30 min.)

7. Budget CE

Mme Geneviève Laforest informe les membres du solde du budget 23-24. Mme Audrey Rivet-Baillargeon aimerait bien encourager la course couleur qui aura lieu ce printemps et garder un montant pour la semaine du personnel. Elle mentionne également qu'à la dernière rencontre de l'année, les membres pourraient statuer sur un montant à garder pour encourager une activité-école chaque année scolaire.

8. Activité parascolaire

Mme Audrey Rivet-Baillargeon a trouvé l'information que Mme Stéphanie Trudeau a partagée très intéressante. Il est suggéré qu'après un petit sondage aux parents afin de savoir leurs intérêts, nous communiquions avec le Club Récré-Action afin de voir les possibilités d'offrir certaines activités parascolaires à notre clientèle durant la période du dîner ce printemps. Par la suite, nous reparlerons des résultats à la prochaine rencontre.

9. Photo scolaire (choix de la nouvelle compagnie)

Mme Geneviève Laforest informe les membres que suite au sondage « Forms », le fournisseur La Boite Blanche a été retenu. La date choisie serait le 18 ou le 17 septembre 2024. À confirmer lors de la prochaine rencontre.

10. Besoin d'amélioration école (compilation des suggestions)

Mme Geneviève Laforest énumère les demandes d'amélioration reçues par les membres. Elle informe également que M. Sébastien Adam et elle ont discuté des meilleures solutions à apporter au boisé de notre cour d'école par rapport à la qualité/prix. Elle mentionne finalement que la demande pour la classe extérieure a été soumise au Ministère.

POINTS DE CONSULTATION (15 min.)

Aucun

POINTS D'ADOPTION (15 min.)

11. Critères de sélection de la direction

Mme Audrey fait la lecture des critères de sélection de la direction ayant été déposés l'an passé. Elle demande au membre s'il y a des points qu'ils veulent ajouter, supprimer ou modifier. Mme Geneviève Laforest suggère d'enlever le point concernant la détention d'un brevet d'enseignement étant donné que celui-ci est obligatoire.

Il est proposé par Madame Valérie Larochelle et secondé par Madame Audrey Rivet-Baillargeon d'adopter les critères de sélection de la direction en supprimant le point concernant le brevet d'enseignement.

CÉ-003-20240220

ADOPTÉ

12. Grille-matière 2024-2025

Mme Geneviève Laforest présente la grille-matière de l'an passé et mentionne les modifications apportées suite aux demandes du personnel enseignant.

Il est proposé par Madame Mélanie Pimparé et secondé par Madame Karine Ballard d'adopter la grille-matière 2024-2025.

CÉ-004-20240220

ADOPTÉ

POINTS D'APPROBATION

Aucun

POINTS D'INFORMATION (45 min)

13. Vie de l'école

13.1. Bons coups

- Mme Rébecca Pepin mentionne que les auditions pour le show du Ruisseau sont maintenant terminées et que celles-ci se sont très bien passées. Tous les enfants sont bien heureux du déroulement.
- Mme Geneviève Laforest informe les membres du nouveau projet lecture et tient à remercier et féliciter Mme Émilie Varin pour sa collaboration.
- Mme Valérie Larochelle dit un beau bravo au personnel impliqué dans les périodes de tutorat. Cela aide grandement les élèves.
- Mme Audrey Rivet-Baillargeon tient à remercier et féliciter Mme Jessica Bédard-Robidoux pour son humanité, sa douceur et son soutien à son élève dont les parents sont récemment décédés de façon tragique. Mme Audrey Rivet-Baillargeon mentionne également que le comité de parent aimerait lui venir en aide d'une façon quelconque (payer ses frais scolaires, payer ses sorties scolaires, etc.).

13.2. Le show du Ruisseau

Mesdames Valérie Larochelle et Rébecca Pepin informent les membres que les pratiques débuteront après le relâche scolaire et se feront durant la période du midi. Mme Valérie informe également les membres qu'un numéro d'entrée ou de fin de spectacle sera fait par les élèves n'ayant pas été choisis.

13.3. L'éclipse solaire

Mme Geneviève Laforest informe les membres qu'elle attend les directives de la santé publique et du Centre de service scolaire. À suivre...

13.4. Requête enseignant

Mme Geneviève Laforest ainsi que Mme Émilie Varin informent les membres d'une situation particulière. Une enseignante aimerait bien continuer de travailler avec nous l'an prochain. Par contre, ne demeurant pas sur notre territoire, ses enfants devront aller à une autre école que la nôtre. Donc, sachant très bien que nous sommes en pénurie de personnel enseignant qualifié, nous aimerions bien que celle-ci puisse demeurer avec nous. Une requête est donc faite aux membres du CÉ afin que la demande de dérogation soit acceptée en premier lieu avant même toutes les autres demandes reçues.

Les membres du conseil sont en accord avec cette requête. Toute demande de dérogation concernant un membre enseignant sera acceptée en priorité.

13.5 Maternelle

Mme Geneviève Laforest informe les membres qu'une 2^e rencontre de parents sera faite pour les élèves du préscolaire. Celle-ci permettra aux enseignantes de discuter de l'évolution de leurs élèves aux parents remplaçant donc les commentaires au bulletin de la 2^e étape. Cette année la 2^e rencontre se tiendra le 27 et 28 mars 2024.

14. Information du service de garde

Mme Stéphanie Trudeau informe les membres qu'elle n'a aucune nouvelle information à leur transmettre. Elle les informe par contre que les retards continuent. Elle informera les membres des décisions prises et/ou à prendre lorsque le temps sera venu.

15. Correspondance

Aucune

16. Suivi comité de parents

Mme Audrey Rivet-Baillargeon communique aux membres plusieurs informations :

- Le prix persévérance : Chaque école peut envoyer une candidature. Ensuite un total de 50 enfants seront sélectionnés.
- Le comité de parents travaille présentement sur une boîte à outils qui sera remise aux parents avec tous les accès (outils, formations, etc.).

- **Projet-école :** Plus d'une quarantaine de demandes reçues jusqu'à présent. Le comité travaille présentement à trouver des critères subjectifs afin que ce ne soit pas toujours la même école choisie.
- **Semaine de l'engagement parentale :** 3 niveaux de participation. Mme Audrey Rivet-Baillargeon demande aux membres si nous participerons encore une fois cette année. Un nombre illimité de parents peut être remis. Mme Geneviève Laforest suggère que nous demandions à tout le personnel enseignant afin d'avoir tous les noms de parents bénévoles de l'école. Les noms seront donnés à notre prochaine rencontre.

Il est proposé par Madame Émilie Varin et secondé par Madame Audrey Rivet-Baillargeon de participer à la semaine de l'engagement parental.

CÉ-005-20240220

ADOPTÉ

17. Questions diverses

17.1 Sécurité autour de l'école

Mme Audrey Rivet-Baillargeon mentionne que Mme Mélanie Sénécal de la Ville de Saint-Lin aimerait venir à une prochaine rencontre afin de savoir les besoins par rapport à la sécurité routière autour de l'école. Il est suggéré par Mme Geneviève Laforest d'attendre d'avoir l'information concernant la nouvelle clientèle 2024-2025 ainsi que les décisions qui seront prises par notre service de ressources matérielles. Il est alors suggéré que Mme Sénécal se déplace à notre rencontre qui aura lieu en avril.

17.2 Temps d'écran non pédagogique

Mme Audrey Rivet-Baillargeon aimerait prendre le pouls de notre équipe-école concernant le temps d'écran non pédagogique. Il est suggéré qu'un sondage soit fait auprès du personnel enseignant.

18. Fin de la rencontre

L'ordre du jour étant complété, Mme Stéphanie Trudeau propose la levée de l'assemblée à 20h39.



Audrey Rivet-Baillargeon, présidente



Geneviève Laforest, directrice

